

COMMUNAUTE DE COMMUNES
NORGE ET TILLE
NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE
DU BUDGET PRIMITIF 2018

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif pour permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

L'article L 5211-36 précise que :

"Sous réserve des dispositions qui leur sont propres, les dispositions du livre III de la deuxième partie sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale".

Cette note répond à cette obligation pour la communauté de communes. Elle sera, disponible sur le site internet de la CC NeT (www.norgeettille.fr).

Généralités :

Née de la fusion des Communauté de Communes Val de Norge et Plaines des Tilles, la NeT compte 14 communes et 16 000 habitants. Espace périurbain, l'EPCI accueille de nombreuses entreprises et est membre du SCOT du Dijonnais.

Priorités du budget :

Le budget principal et le budget annexe (zone artisanale à St. Julien) 2018 ont été votés le 26 mars 2018. Ils ont comme premier objectif le maintien des compétences obligatoires et optionnelles. Le deuxième objectif est de permettre le choix des compétences facultatives dans l'année, sans augmenter les taux d'imposition, ni l'endettement.

Récapitulatif global des budgets 2018

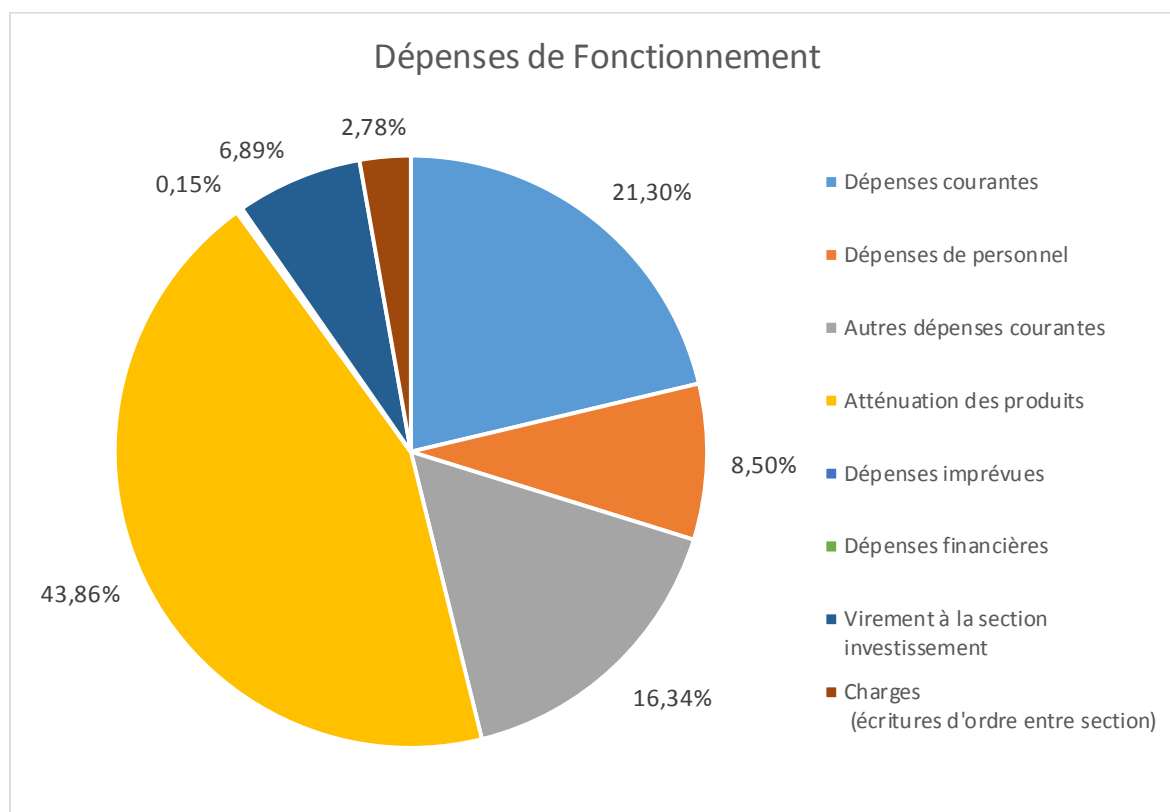
I) Le Budget principal

A - Le fonctionnement

Les dépenses :

Le budget s'élève à 5 515 734,31 € concernant les dépenses de fonctionnement. Nous pouvons constater que les dépenses de personnel sont en hausse. Cette augmentation s'explique par le transfert du personnel associé aux nouvelles compétences prises en janvier 2018 (383 149,00 € inscrits en 2017 contre 468 865,00 € en 2018).

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	1 174 687,10 €	Excédent reporté	1 343 465,49 €
Dépenses de personnel	468 865,00 €	Atténuations de charges	74 875,00 €
Autres dépenses courantes	901 100,00 €	Recettes des services	74 875,00 €
Atténuation de produits	2 419 366,00 €	Impôts et taxes	4 382 497,00 €
Dépenses imprévues	8 000 €	Dotations et participations	616 587,00 €
Dépenses financières	10 326,00 €	Autres recettes de gestion courante	393 067,31 €
Virement section investissement	380 187,31 €	Recettes exceptionnelles	48 708,00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	153 202,90 €		
TOTAL GÉNÉRAL	5 515 734 ,31 €	TOTAL GÉNÉRAL	6 859 199,80 €



Nous avons prévu une augmentation de 5,18 % de dépenses de fonctionnement pour l'année 2018, car nous avons pris des nouvelles compétences au 1^{er} janvier 2018. Exemples : le relais petite enfance, l'accueil de mercredi repas compris, le multi-accueil du territoire de l'ex-Plaine des Tilles.

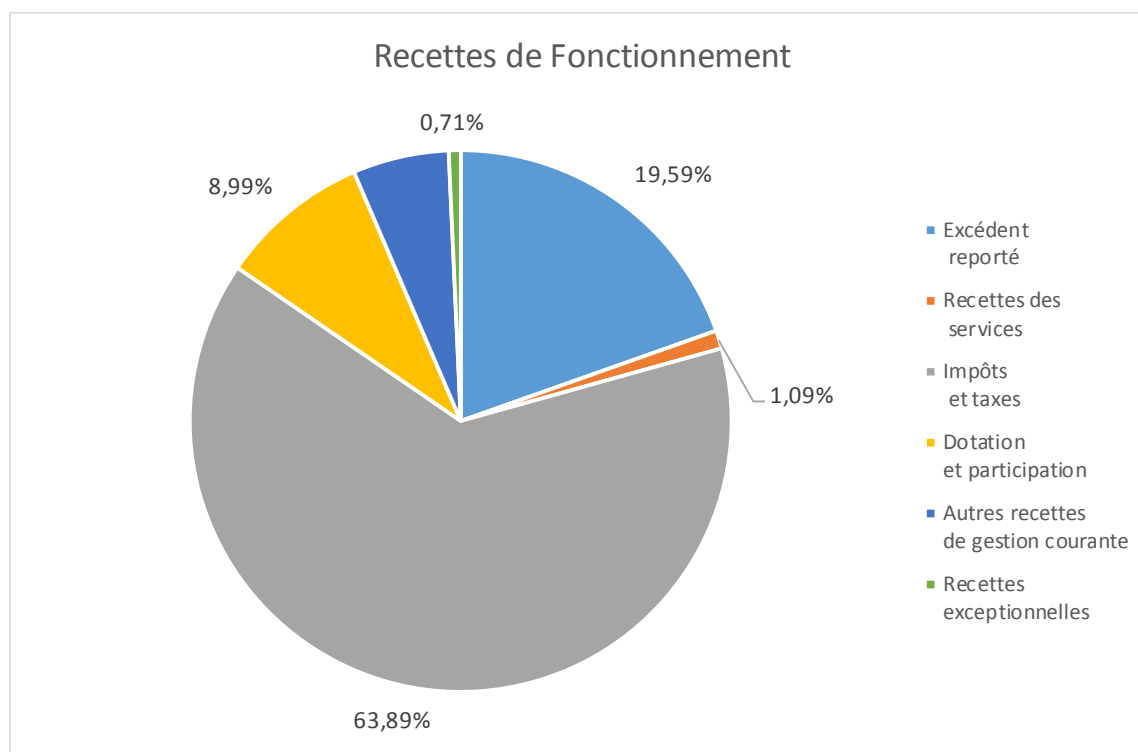
Courant 2018, cette augmentation des dépenses sera compensée par la baisse des dotations de compensation versées aux communes, seront étudiés par la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées).

Les recettes de fonctionnement :

Le montant des recettes s'établit à 6 859 199,80 € dont un excédent budgétaire reporté de 1 343 465,49 € (cet excédent budgétaire était de 293 493,95 € en 2017).

Les recettes sont composées :

- Des impôts et taxes pour 4 382 497,00 € soit 64 % du budget.
- Des dotations de l'État et de subventions pour 616 587,00 € (9 % des recettes).
- De participations diverses 74 875,00 € (dont 53 500 € liés à l'École de musique).
- Du report du résultat constaté au compte administratif 2017.
- Des produits divers et exceptionnels pour 48 708,00 €.



La fiscalité :

Cette année nous avons fait l'acquisition de 3 600 conteneurs de 240 litres pour les ménages de l'ex-Val de Norge et des colonnes à verre pour un montant de 142 768,00 € plus les plateformes d'installation (section d'investissement). La suppression de la collecte du verre à domicile nous a permis de proposer une baisse de la taxe des ordures ménagères, elle est passée de 6,00 à 5,90 % pour l'ensemble du territoire.

Les autres taxes restent identiques :

- Taxe d'habitation 7,99%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 1,75 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 0 %
- CFE 17,79 %

La dotation de l'État :

Le montant des dotations n'est pas connu à la date du vote du budget.

Nous avons acté en janvier 2018 quatre compétences supplémentaires qui donnent droit à la DGF bonifiée.

B – L'investissement

Généralités :

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Toutes les dépenses font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions

de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens mobiliers, d'études et de travaux soit des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Voici quelques exemples :

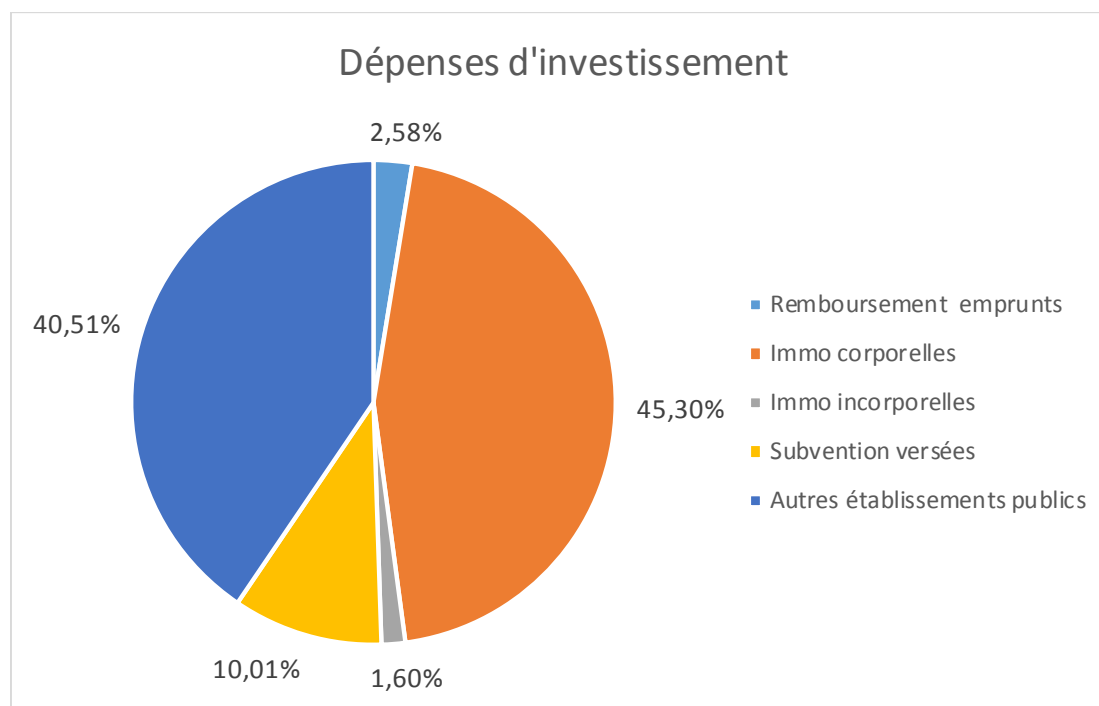
- L'étude du projet de rénovation du restaurant scolaire à Clénay
- Des travaux suite aux dégâts des inondations sur la base de loisirs d'Arc-sur-Tille,
- Fonds de concours (participation de l'intercommunalité aux projets des communes)
- Emprunt pour la construction du restaurant scolaire et périscolaire de Norges-la-Ville

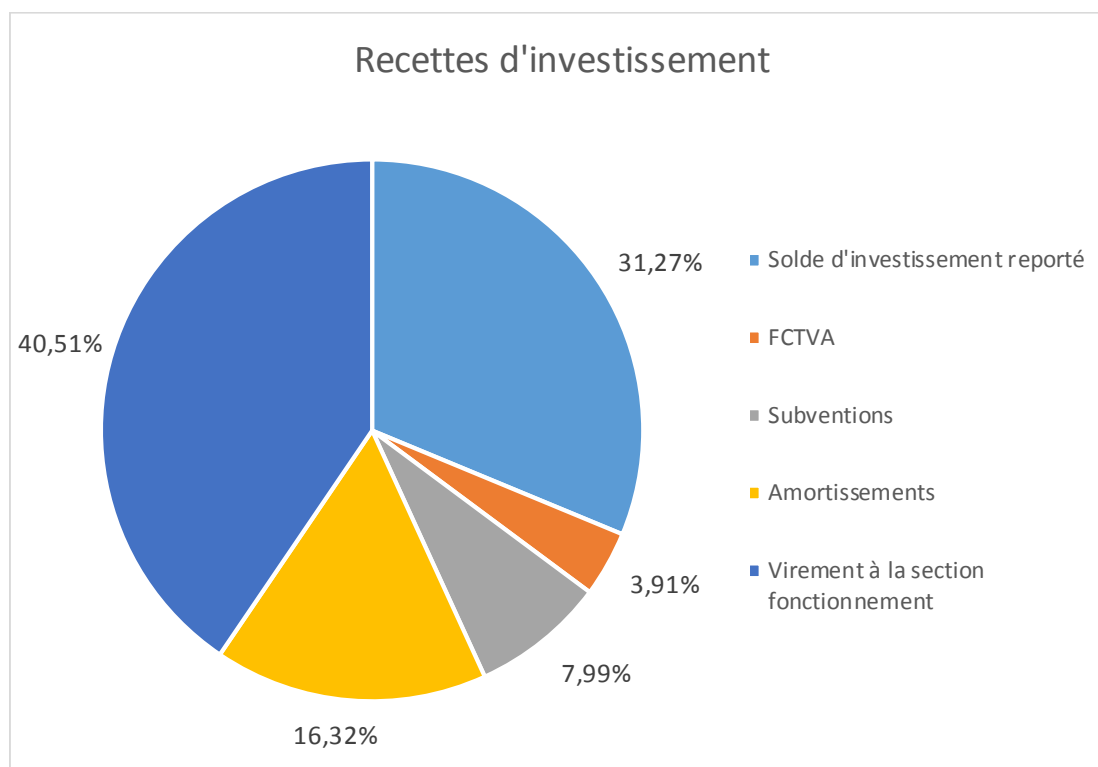
Les recettes d'investissement s'établissent de la manière suivante :

- FCTVA fonds de compensation de la TVA.
- Dotations aux amortissements pour 153 202,90 €.
- Des subventions de l'Etat et la CAF.

Vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Remboursement emprunts	24 213,00 €	Solde d'investissement reporté	293 493,95 €
Immo corporelles	425 202,00 €	FCTVA	36 680,00 €
Immo incorporelles	15 000,00 €		
Subventions versées	93 961,00 €	Mise en réserve	
Autres établissements publics	380 187,31 €	Subventions	75 000,00 €
		Produits écriture d'ordre	153 202,90 €
		V. de la section fonctionnement	380 187,31 €
TOTAL GÉNÉRAL	938 563,31 €	TOTAL GÉNÉRAL	938 564,16 €



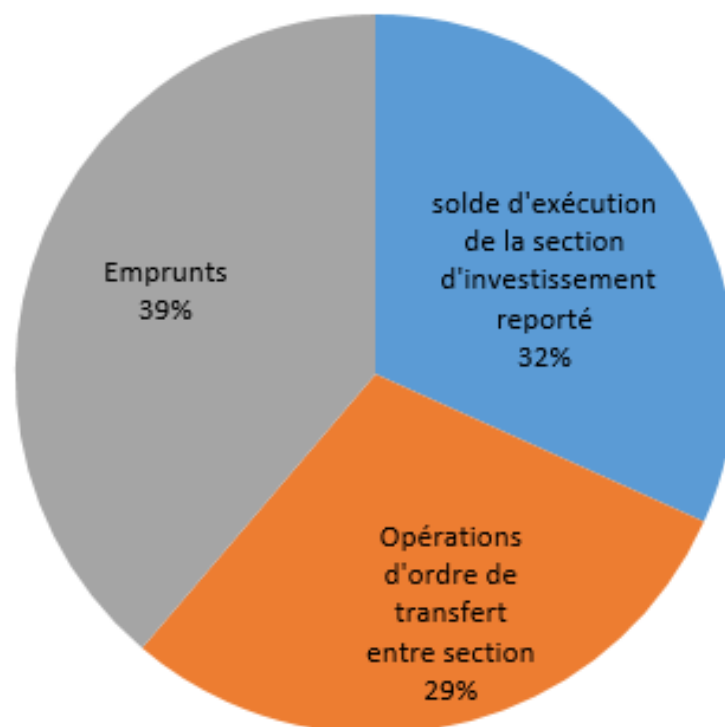


II) Le Budget Annexe de la ZAE de la Petite Fin

A - Dépenses et recettes de fonctionnement :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges générales	277 400,00 €	Excédent reporté	545 347,83 €
Autres charges de gestion	380 187,31 €	Ventes	518 924,00 €
Charges financières	4 500,00 €	Subventions	136 345,00 €
Opération d'ordre	909 110,02 €	Opération d'ordre	380 187,31 €
Opération d'ordre à l'intérieur de la section	4 500,00 €	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	4 500,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	1 575 697,33 €	TOTAL GÉNÉRAL	1 585 304,14 €

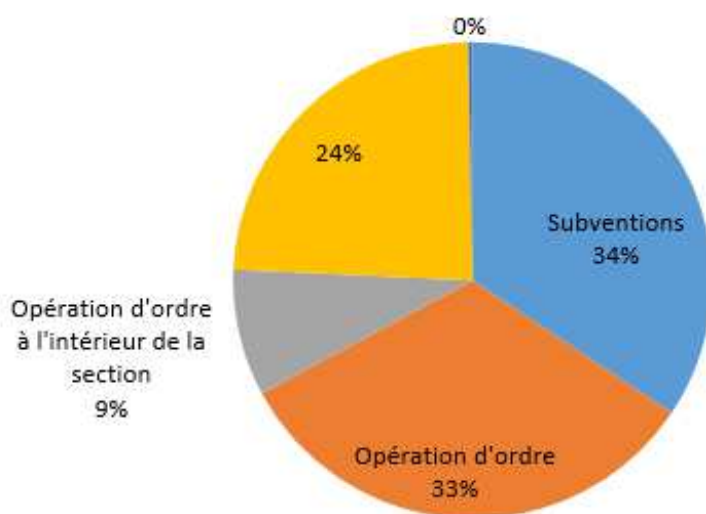
Budget annexe Dépenses Fonctionnement



En 2017, les ventes de terrains ont atteint plus de 700 000 € et les recettes issues des subventions plus de 250 000,00 €.

Les ventes de 2018 prévues rapporteront 488 886,00 € H.T. et les subventions 136 345,00 €. La deuxième tranche des travaux d'aménagement de la ZAE de la petite Fin sera faite en 2018 (voiries, luminaires...). Le montant de la dépense à prévoir est de 380 187,31 € T.T.C. Nous avons pu rembourser 500 000 € du prêt contracté en 2016, il nous reste à rembourser 500 000 €.

Recettes de Fonctionnement



B - Dépenses et recette d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'exécution de la section investissement reporté	409 110,02 €	Opération d'ordre de transfert entre sections	909 110,02 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	380 187,31 €	Emprunts	380 187,31 €
Emprunts	500 000,00 €		
TOTAL GÉNÉRAL	1 289 297,33 €	TOTAL GÉNÉRAL	1 289 297,33 €

Fait à Bretigny, le 24 mars 2018

Le Président,

Ludovic ROCHETTE